

**Service instructeur**  
Développement Economique,  
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 29112-07

**Service consulté**  
DIF

**FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'INDUSTRIALISATION**

**Soutien aux bâtiments-relais**

Résumé : *Dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation, il est proposé d'affecter aux opérations décrites en annexe un soutien départemental maximum de 756 000 € HT au titre du soutien aux bâtiments-relais.*

Lors de la séance des 14 et 15 décembre 2006 du Conseil Général (rapport n° 2007/I - 2è/02), relative au budget primitif 2007 du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme, une Autorisation de Programme de 5 400 000 € a été inscrite dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Industrialisation au titre de l'aide aux bâtiments-relais.

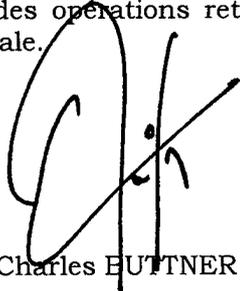
Dans ce cadre, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes d'interventions qui seraient transmises au Département. Ces demandes suivies par le CAHR, ont été au préalable soumises à l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche du Conseil Général.

La société NEFF MADA SAS a formulé une demande d'aide départementale au titre de l'aide aux bâtiments-relais.

ALSABAIL a sollicité un complément d'avance pour l'entreprise CORRUPAD SA. pour laquelle une avance de 120 000 € a déjà été votée lors de la Commission Permanente du 13 juillet 2007.

Vous trouverez ci-joint une fiche descriptive, détaillée des opérations retenues, en faveur desquelles je vous propose d'attribuer l'aide départementale.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles EUTNER

<p style="text-align: center;"><b>FDAI</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Soutien aux bâtiments-relais</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Reprise de l'entreprise NEFF MADA SAS à CERNAY</b></p>
--

Présentation de l'entreprise

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Créée en 1933, l'entreprise NEFF MADA (Manufacture Alsacienne de Denrées Alimentaires) est spécialisée dans la fabrication de potages, bouillons et sauces. Elle est actuellement installée en location à WILLER SUR THUR à proximité d'une zone résidentielle sur une surface de 2 000 m<sup>2</sup>. Son effectif se compose de 19 personnes.

L'actuel gérant, M. Nicolas GROSJEAN qui était Directeur commercial du groupe jusqu'en septembre 2006, a repris l'intégralité des parts du groupe par le biais de la Holding NG 30 créée à cet effet.

Projet de l'entreprise

NEFF MADA envisage de s'implanter dans la Zone Industrielle Les Pins à CERNAY dans des locaux neufs, rationnels et adaptés au circuit de fabrication et répondant aux normes agro-alimentaires.

Le programme immobilier qui s'élève à 1 800 000 €, comporte un bâtiment de 2 458 m<sup>2</sup> composé d'un hall de fabrication, de stockage et de conditionnement ainsi que des bureaux et des locaux sociaux.

Ce programme qui a bénéficié d'un accord favorable de la part d'ALSABAIL, devrait permettre la création de 3 emplois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2010, portant ainsi l'effectif de cette société à 22 personnes.

La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche a émis un avis favorable sur ce dossier.

S'agissant d'un transfert d'entreprise dans le cadre d'une reprise par un nouveau gérant, l'avance départementale pourrait donc s'élever à 540 000 €, représentant 30 % des investissements immobiliers s'élevant à 1 800 000 €, avance portée à 720 000 €, soit 40 % en cas de participation complémentaire de la Communauté de Communes de Cernay & Environs à hauteur de 10 %.

<p style="text-align: center;"><b>FDAI</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Soutien aux bâtiments-relais</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Extension de l'entreprise CORRUPAD S.A. à WITTELSHEIM</b></p>
---

Réexamen du dossier :

L'entreprise CORRUPAD est spécialisée dans la fabrication d'éléments de calage (coins, angles profils) en carton ondulé recyclé destinés à l'ameublement et la miroiterie. Parmi ses clients figurent PSA Peugeot Citroën, Toshiba, Cuisines Schmidt, Bubendorff, Steelcase....

La Commission Permanente du 13 juillet 2007 a décidé d'accorder une avance au titre du FDAI de 90 000 €, soit 15 % des investissements immobiliers chiffrés à 600 000 €, avance portée à 120 000 €, soit 20 % en cas de participation de la Ville de WITTELSHEIM.

ALSABAIL vient de nous annoncer que le montant du programme immobilier a récemment été réévalué et s'élève finalement à 780 000 € au lieu des 600 000 € prévus initialement.

Ce programme qui a été approuvé en Comité des Engagements d'Alsabail, devrait permettre la création de 6 emplois sur une période de 3 ans, portant ainsi l'effectif de cette entreprise à 48 personnes.

La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche a émis un avis favorable sur ce dossier.

S'agissant d'une extension, l'avance départementale pourrait donc s'élever à 117 000 €, représentant 15 % des investissements immobiliers s'élevant à 780 000 €, avance portée à 156 000 €, soit 20 % en cas de participation complémentaire de la Ville de WITTELSHEIM à hauteur de 5 %.